

Agir dans les territoires sur les conditions d'un allongement de la vie professionnelle

Le réseau Anact-Aract et le CREAPT (avec le Cnam-CEET) vous invitent à 2 rendez-vous sur le thème "Agir dans les territoires sur les conditions d'un allongement de la vie professionnelle : des questions d'emploi, de travail, de santé et de parcours" les 1er et 8 avril prochains de 14h à 16h30.

L'allongement de la vie professionnelle est une tendance qui résulte à la fois d'évolutions démographiques (avec notamment une augmentation de la proportion de travailleurs plus âgés) et d'évolutions du système de protection sociale et des politiques publiques (réformes successives sur les retraites mais aussi sur l'indemnisation du chômage par exemple).

Or les possibilités de rester en emploi tout au long de la vie professionnelle et jusqu'à l'âge de départ à la retraite dépendent étroitement des conditions d'emploi et de travail, de la santé et des parcours.

Quelles sont les conditions soutenables du point de vue de l'emploi, du travail, de la santé et des parcours ? En quoi et comment une action territoriale contribue-t-elle à créer de telles conditions ?

Les témoignages sur quatre expériences seront l'occasion de partager et discuter leur construction, leurs apports réels et ce qui a permis de les mener à bien, pour aider les employeurs et acteurs sociaux et territoriaux à relever le défi du vieillissement au travail.

Jeudi 1er avril 2021 - de 14h à 16h30 : deux expériences d'actions territoriales dans le secteur médico-social.

14h - Introduction

Audrey Lauze, adjointe à la cheffe du bureau de la politique et des acteurs de la prévention et Solenne Taocali, chargée de mission santé au travail au sein du bureau de la politique et des acteurs de la prévention (Direction générale du travail)

14h15 - Deux expériences d'actions territoriales dans le secteur médico-social

Action Prév'up, offre de service régionale auprès des établissements médico-sociaux en Nouvelle-Aquitaine

Audrey Dassens, (Aract Nouvelle Aquitaine),
Sylvie Godard, (Opco Santé Nouvelle-Aquitaine),
Hugues Fièvre, (Carsat Centre-Ouest),
Karine Dagès, (directrice Ehpad Domaine du Grand Pré, association ATASH)

Prévention de l'usure professionnelle et gestion des parcours dans les services à la personne du Cantal

Barbara Duquesne, (Aract Auvergne-Rhône-Alpes)
Pierre Beaumont, (Directe-Unité départementale du Cantal)

16h - Temps d'échange

16h30 Fin de la première visio-conférence

Jeudi 8 avril 2021 - de 14h à 16h30 : deux expériences d'actions territoriales inter-sectorielles.

14h - Introduction

Audrey Lauze, adjointe à la cheffe du bureau de la politique et des acteurs de la prévention et Solenne Taocali, chargée de mission santé au travail au sein du bureau de la politique et des acteurs de la prévention (Direction générale du travail)

14h05 - Deux expériences d'actions territoriales inter-sectorielles

Une action partenariale en Occitanie pour produire des ressources communes à destination des entreprises

Emmanuel Albert, (Aract Occitanie)
Sylvie Garcia, (CMIST d'Alès)

Agir au niveau des bassins d'emploi : l'expérience des Pays de Fougères et Vitré

Alain Chevance, (Aract Bretagne)
Marie-Bénédicte hHdou, (Maison de l'emploi, l'entreprise et la formation du Pays de Vitré)
Jean-Baptiste Dugué, (Territoire de Fougères agglomération et Couesnon Marches de Bretagne)

15h50 - Temps d'échange

16h20 - Conclusion

Annie Jolivet (Cnam-CRTD et CEET, Gis CREAPT, Ires)

16h30 - Fin de la seconde visio-conférence et du colloque

Ce colloque est organisé par Marion Gilles (Anact), Annie Jolivet (Cnam-CRTD et CEET, GIS CREAPT, Ires) et Valérie Zara-Meylan (Cnam-CRTD et CEET, GIS CREAPT)





1 avril 2021 - 14h
8 avril 2021 - 16h30

Webinaire - Webconférence

- + [Télécharger le programme](#)
- + [Télécharger l'invitation](#)
- + [S'inscrire](#)
- + [Lire l'interview des trois organisatrices du colloque « Agir dans les territoires sur les conditions d'un allongement de la vie professionnelle »](#)

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/evenements-actualites-du-ceet/agir-dans-les-territoires-sur-les-conditions-d-un-allongement>